Existe-t-il des associations en France qui promeuvent l'accès à la culture pour des populations défavorisées ?



Notre réponse du 21/06/2016

En centrant les recherches sur Rennes, j'ai trouvé ce portail associatif qui me parait correspondre à votre recherche :
Au sein de la Maison des Associations de Rennes, le **Centre de ressources à la vie associative – crva**, accueille toute personne désirant s'engager dans la vie associative et toute association ou collectif constitué ou émergeant souhaitant une aide pour consolider ou développer ses activités.
Vous pouvez sélectionner une rubrique dans le menu déroulant : Culture, activités culturelles ou action socioculturelle. Vous aurez la liste commentée des différentes associations.

Je vous indique également un rapport un peu ancien mais susceptible de vous intéresser et de vous fournir des noms d'associations :
Actions en faveur des populations défavorisées et des publics éloignés des pratiques culturelles et artistiques
Identification et analyse des initiatives portées par les acteurs sociaux et/ou culturels sur les territoires d'Ille-et-Vilaine Synthèse du rapport de mission Chloé Enfrun – 2010

Plus globalement, si vous souhaitez consulter d'autres associations en France. Le site gouvernemental **Service public pour les associations** vous le propose et pour se renseigner

précisément sur les associations voici cet autre lien url du même site : https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F12104

Pour exemple, voici deux annonces d'associations publiées dans le journal officiel dans la thématique choisie :

1) Association : **CULTURES DU COEUR-PARIS.**
Identification R.N.A. : W751204679
No de parution : 20100019
Département (Région) : Paris (Île-de-France)
Lieu parution : Déclaration à la préfecture de police.
Type d'annonce : ASSOCIATION/CREATION
Déclaration à la préfecture de police. CULTURES DU COEUR-PARIS. Objet : lutter contre l'exclusion et agir en faveur de l'insertion sociale des personnes les plus démunies, en facilitant leur accès à la culture, aux sports et aux loisirs ; pour cela, elle contracte des partenariats avec des opérateurs culturels et sportifs pour permettre aux publics exclus de la culture, du sport et des loisirs, d'accéder aux spectacles et manifestations qu'ils organisent, par l'offre de places et l'organisation d'actions de sensibilisation ; cela concerne notamment les jeunes publics et leur famille. Siège social : 15 – 17, rue Raymond Losserand, 75014 Paris. Date de la déclaration : 19 avril 2010.

2) Association : **DECLIC, DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE DES LOISIRS ET DE L'IMAGINAIRE A CINTRE.**
No de parution : **20020047**
Département (Région) : **Ille-et-Vilaine (Bretagne)**
Lieu parution : **Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine.**
Type d'annonce : **ASSOCIATION/CREATION**
Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **DECLIC, DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE DES LOISIRS ET DE L'IMAGINAIRE A CINTRE.** *Objet :* permettre à tous d'accéder sans discrimination aux loisirs et à la culture respectueuse des convictions personnelles ; elle interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique, une confession ; DECLIC respecte le

pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines ; elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la commune. *Siège social :* 9, place du Chêne-Vert, 35310 Cintré. *Date de la déclaration :* 9 juillet 2002.

En complément, si vous souhaitez agir dans une association, Le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports vous accompagne avec le site suivant : http://www.associations.gouv.fr/

Cordialement,

Eurêkoi – Bibliothèque Publique d'Information